LA FORMATION CONTINUE UNIVERSITAIRE

UPF UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

DIPLOME D'UNIVERSITÉ
CHARGÉ DE COMMUNICATION

➢ RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Guillaume Héloir
Professeur agrégé économie et gestion commerciale
guillaume.heloir@upf.pf

Intervenants :
Didier Mora, Directeur PubConseil
Vairea Ceran-Jerusalemy, Chef de produits La Pacifique des Jeux
Alice Izal, Responsable communication Tahiti Tourisme
Laetitia Vignau Parent, Responsable agence Euxdanslapresse
Kaha Brown, Directrice Tahiti Expert Events
Aude Pasquier, Directrice DB Tahiti
Simon Cousin, Consultant webmarketing
Jérôme Guyot, Consultant Tahiti Agency.com
Aurélie Peaucellier, Service communication DICP

➢ CALENDRIER

A partir de : Février 2019
Formation ouverte à la demande pour un minimum de 20 inscrits

➢ LIEU DE FORMATION

Campus d'Outumaoro
Université de la Polynésie française

Objectifs et compétences développées

Cette **formation diplômante** prépare les futurs professionnels et professionnels exerçant en entreprise ou en collectivité à la **conception d'une politique de communication** et à la **conduite de toute action de communication externe.** Le programme pédagogique permet d'acquérir la méthodologie et les connaissances pratiques nécessaires à la **mise en œuvre d'une stratégie de communication cohérente adaptée à la Polynésie française et à ses organisations.**

Le Diplôme Universitaire **Chargé de communication** s'attache à solidifier le socle de compétences en **relations publiques, culture médias, techniques d'expression, création graphique, stratégie web, community management et stratégie commerciale des organisations.**

Public et conditions d'accès

Cette formation se veut une action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des compétences. Son objectif est l'acquisition de compétences indispensables pour celles et ceux qui souhaiteraient débuter une carrière en qualité de chargé de communication, d'offrir aux professionnels de la communication les moyens de maintenir ou de parfaire leur qualification et d'assumer des responsabilités accrues dans le cadre de leurs fonctions.

Elle s'adresse aux titulaires du baccalauréat ou équivalent :

- Aux salariés ;
- Aux agents de la fonction publique ;
- Aux demandeurs d'emploi.

Débouchés

Responsables communication exerçant en agence, auprès des institutions ou chez les annonceurs.

Organisation pédagogique

Cette formation est organisée de janvier à juin 2019. Les cours se déroulent en soirée et le samedi matin.

Contenu de la formation :

Tronc commun : 102 h

1. Piloter une politique de communication (25h)

Les théories de la communication
Concevoir une stratégie de communication.

2. Rédiger pour le web (14h)

Rédiger efficacement pour le web dans les contraintes du référencement naturel.
E-mailing et newsletter : créer une stratégie efficace.

3. Maîtriser la chaîne graphique : de la conception à l'impression (28h)

S'approprier les fonctionnalités de Photoshop et d'Indesign.
Les supports print indispensables pour réussir sa communication.

4. Community management (14h)

Animer une communauté sur les réseaux sociaux.
E-réputation et nouveaux usages du web.

5. Collaborer avec les médias (14h)

Réussir ses relations-presse à travers l'exemple du communiqué.
Media training : préparer l'intervention d'un porte-parole.

6. Sécuriser sa stratégie de communication (7h)

Droit de la communication : précautions et conformité.

Modules spécialisés : 2 options à choisir parmi les modules suivants :

7. Stratégie et gestion de marque : enjeux, fonctions, expression (14h)
8. Communication des collectivités : réussir son marketing territorial (14h)
9. Les outils Google : Adwords et Analytics (14h)
10. Communication événementielle : mettre en œuvre une manifestation (14h)

Durée

130 heures de cours au total : 102h pour le tronc commun et 28 h pour les modules spécialisés

Validation

L'attribution du diplôme est conditionnée par :

- Le suivi complet du cursus de formation ;
- L'obtention de la moyenne aux évaluations proposées en contrôle continue.

COÛT :

- Etudiant (sur présentation d'un justificatif de l'année universitaire en cours) : 98 000 xpf
- Adulte en reprise d'études (salarié, patenté, ...) : 150 000 xpf